

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **A. et D. Niculescu SA en liquidation, Prangins**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 16.12.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **15.07.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: A. et D. Niculescu SA en liquidation, route de la Bossière 14, 1197 Prangins
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur entend procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 2 CO).

Etude Jean-Paul Dubois, Pierre Crot, Notaires

1260 Nyon

(02877996)